



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

PROJET D'ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

À 19 h 30

À la Mairie et en vidéoconférence avec enregistrement vidéo et audio, diffusion en direct
« Facebook live »
1111, rue du Parc
Saint-Roch-de-Richelieu

1. MOMENT DE RÉFLEXION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 2.1. Constatation de l'avis de convocation
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. RÈGLEMENT NO 403-2020 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT EN ATTENDANT LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION - ADOPTION
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE